



Mesures particulières

PB-3 : Procéder à l'entourbement de la berge ou, selon les conditions, à la plantation sur les portions de cours d'eau déplacés hors de la nouvelle emprise tout en minimisant l'attrait pour l'original

PB-14 : Démolir les anciens ponts et ponceaux et remettre les cours d'eau et leur rive en état naturel avec empiérement et/ou stabilisation végétale

PH-6 : Installer des clôtures électriques ou en treillis métalliques

Transports Québec Direction de Québec Direction du Saguenay—Lac-Saint-Jean—Chibougamau

Étude d'impact sur l'environnement et étude approfondie

Projet d'amélioration de la route 175 à 4 voies divisées du kilomètre 84 au kilomètre 227 (143 km)
Réserve faunique des Laurentides et Ville de Saguenay

IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION

Consortium GENIVAR GROUPE CONSEIL TECSULT

N^{os} projets MTQ : 20-3972-0157 et 20-3671-0143
N^o projet Génivar : 094065
N^o projet TecSult : 0511058

OCTOBRE 2003

